



Compte rendu des ateliers Partenaires

ATELIER n°5 : Repenser la mobilité sur le territoire

Mardi 17 Octobre 2017 à Sauve

9h30- 12h00

PARTICIPANTS

| Nom Prénom | Organisme | Fonction |
|-------------------|--------------------|-----------------------------------------------|
| FONTAINE Géry | DDTM 30 | Chef de service |
| TIBAUT Aurélie | CC Pic Saint Loup | Chargée de mission |
| DUSSAP Bénédicte | GAL Cévennes- | Animatrice |
| POTAGE Charlotte | GAL Cévennes- | Gestionnaire / animatrice |
| KERJEAN J. Paul | Commune de Durfort | membre de la commission environnementale CCPC |
| BERGEROT Mathieu | CD 30 | Chargé mission énergie climat |
| BOUCHER Christine | CD 30 | Chargé de mission éco mobilité |
| Jean Pierre ILLY | SMEG | Chargé de mission mobilité électrique |
| CAILLET Laurent | CC Piémont Cévenol | Directeur Aménagement en charge du PCAET |
| VINCENS Caroline | AD3E Conseil | Consultante |

SUPPORT D'INTRODUCTION EN ANNEXE

ÉCHANGES ENGAGÉS

PRODUCTION THERMIQUE

► MOBILITE ELECTRIQUE

- Le SMEG est en charge du déploiement des bornes électriques sur le Gard. La CCPC dispose de **4 bornes électriques** : Pompignan, Sauve, Saint Hippolyte du Fort et Lédignan.
- Elles sont en activité depuis mars 2017. Sur les bornes de Sauve, Lédignan et SHF cela représente :
 - o 52 recharges
 - o 80h de charge soit 600 kWh

Les premiers retours sont bons : temps de charge d'environ 1h 30, pas de stationnement abusif constaté. Dans le cadre du financement PIA porté par l'ADEME, il convient de confirmer l'engagement de la commune sur la gratuité du stationnement des véhicules électriques, dans les 2 ans (minimum 2h) à compter de la pose de la borne, sur tout emplacement de stationnement, avec ou sans dispositif de recharge, en surface ou en ouvrage, gérés directement par la collectivité,

- Une **5^{ème} borne à charge rapide** (36kVA) sera implantée à Vic le Fesq courant novembre 2017 (20 min de charge contre 1h)
- **L'application REVEO** assure le service de cartographie des bornes et informe sur leur disponibilité. Elle assure également le service d'achat du service de recharge (avec ou sans abonnement)
- Le syndicat travaille avec d'autres opérateurs pour permettre aux abonnés de REVEO d'avoir accès à toutes les bornes existantes des départements voisins (hors révéo) quel qu'en soit le gestionnaire.
- Une optimisation du maillage de borne pourrait être réfléchi au niveau du territoire de la communauté de communauté, Le SMEG pourrait contribuer au financement selon une clé de répartition redéfinie par les élus du syndicat suite au désengagement de l'Etat (hors cadre du PIA)
- Un appel à projet a été lancé pour l'installation de bornes sur les **zones d'activités**.
- Le SMEG réfléchit à des projets complémentaires en termes d'énergies alternatives :
 - Expérimentation de **route solaire**
 - Installation d'**ombrières** sur les parkings pour assurer la fourniture d'électricité
- La **sensibilisation du public** à la mobilité électrique est importante car l'utilisation des véhicules n'est pas la même que les voitures thermiques. Le SMEG réalise des interventions auprès de scolaires lors de certaines inaugurations Le jeune public est très réceptif
- Les **offices de tourisme** peuvent également être porteurs d'information sur les bornes et de sensibilisation du public.
- La seconde édition du forum de l'Eco mobilité a eu lieu à Quissac. Il est animé par l'association Envie d'environnement.
- Il est constaté que les formations en autoécole n'intègrent pas encore ce type de véhicule.

► **MOBILITE PARTAGEE**

AUTOSTOP

- La CC du Grand Pic Saint Loup est très engagé sur la thématique de la mobilité. Elle est en cours d'élaboration d'un **schéma local de déplacement**. L'étude est financée par le GAL (33500€ pour les études) et l'ADEME porte à 50% la création d'un chargé de mission mobilité sur 2 ans. Dans un premier temps, un diagnostic des installations et infrastructures existantes (pistes cyclable, transports en commun, axes routiers) et de la typologie des déplacements sur son territoire va être réalisé.
- Elle a également mis en place une action avec **Rezo Pouce**. Il s'agit d'une application qui permet de favoriser la pratique de l'autostop, mode de transports très adapté aux zones rurales. Ce mode de transport peut aider certaines personnes à rallier les arrêts des transports en communs ou les gares. La communauté de communes a installé des panneaux permettant de rendre visible les autostoppeurs. Env. 10% de sa population est aujourd'hui inscrite sur l'application. Cela nécessite du temps d'animation et d'information.
Elle est en cours d'échange avec l'Agglomération de Montpellier pour étendre ce dispositif jusqu'à l'agglomération et ainsi élargir les champs de utilisateurs (actifs travaillant sur Montpellier, lien grande gare TGV, ...)

COVOITURAGE

- Le Département met toujours à disposition une **plateforme de covoiturage** pour assurer la mise en réseau de besoins de covoiturage sur le territoire. Cette plateforme est aujourd'hui moyennement utilisée (env. 200 inscrits).

- Le déploiement du covoiturage passé également par la mise en place d'un **parking de covoiturage**. Il s'agit de recenser les nœuds de déplacements (entrée des principales villes, rond-point, ...) et d'y proposer un parking dédié. La communauté de communes pourrait être animatrice de ce déploiement en assistant technique des communes et en proposant par exemple la prise en charge de la signalétique adéquate. Une enveloppe TEPCV est dédiée à la mobilité et pourrait être en premier utilisée sur ce volet.
- Le déploiement du covoiturage doit également se faire dans les entreprises. Un questionnaire pourrait être lancé auprès de RH pour recenser les besoins et mettre en relation des personnes. (en interne voir intra entreprise sur les ZA)
- Une aire de covoiturage serait en projet à l'entrée de Sauve. Elle a été intégrée en amont du projet de création d'un rond-point à l'entrée de la ville. (projet porté par le CD 30)

TRANSPORT DOUX

- Le département de l'Hérault a mis en place de zone « Route partagée ». La signalétique au sol assure le partage de la voie avec les cyclistes. Ces zones ont vocation à faire évoluer les comportements parfois dangereux vis à vis des cyclistes.
- La commune de Sauve a mis en place une animation Ville « Vivez- Bougez » pour promouvoir la pratique du sport. Le déploiement de ce type d'animation pourrait inciter à l'usage du vélo pour se rendre au travail.
- Le territoire dispose de **voies vertes** qui sont aussi utilisées pour des déplacements domicile travail. Cependant il existe des discontinuités sur le territoire qui freine le déploiement de cette pratique. En effet, la sécurisation des trajets est primordiale pour inciter les usagers. (retour d'expérience de M. Kerjean qui ne pratique plus le vélo entre Durfort et Sauve par manque d'infrastructures sécurisée)
- La mobilité active doit être mise en avant sur le territoire. Il faudrait également inciter les communes à sécuriser les déplacements piétons et vélos.
- Des actions de la mise en place de pédibus/carapate, circuit de ramassage scolaire piéton ont été menées sur la CCPC (association envie d'environnement à Quissac).

TELETRAVAIL

- Les **lieux de coworking** permettent de développer des activités localement tout en diminuant les besoins en déplacement
- Un projet est à l'étude pour intégrer un espace co working dans une maison de services publics en partenariat avec la mission locale et pôle emploi. Ou un projet de maison des entreprises avec en partie ces mêmes fonctions.

TRANSPORT EN COMMUN

- La Région est en lien avec le différents AOT afin d'intégrer plus de véhicules légers dans la flotte des transporteurs
- La CCPC a mené une expérience de **transport à la demande** sur rallier les marchés des commune de Quissac et de Monoblet